MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Garde républicaine

Décision n° 17974 du 16 décembre 2019 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la garde républicaine – branche « cavalerie »

NOR : *INTJ1930062S*

Le commandant de la garde républicaine,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 17889 du 5 décembre 2019 (NOR : INTJ1929969S),

Décide :

Article 1er

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er janvier 2020 :

Béguin Olivier NIGEND : 148 311 NLS : 8 006 306

Article 2

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1er janvier 2020 :

Gourlaouen Thomas NIGEND : 342 118 NLS : 8 116 905

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 16 décembre 2019.

Le général de division,
commandant la garde républicaine,
É. Bio Farina